

## **Risques liés aux inondations printanières – Conseils de sécurité pour vous et votre famille**

Les potentielles inondations printanières créent un grand nombre de risques. Assurez-vous de prendre les précautions suivantes.

### **Ne vous approchez pas de la glace ou de l'eau**

À cette époque de l'année, la glace qui recouvre les lacs, les rivières, les fossés, les buses et les gros drains du Manitoba est en train de fondre ou a déjà fondu. Ne vous approchez pas des voies d'eau et n'essayez pas d'entrer dans l'eau. Par ailleurs, les courants sont très forts et peuvent facilement vous attraper et vous emporter.

Si vous vivez près de l'eau, vous devriez être particulièrement vigilant et empêcher les enfants et les animaux de compagnie de se promener sur la glace.

### **Ne vous approchez pas de l'équipement lourd**

On utilise de l'équipement lourd pour construire ou renforcer des digues, et les broyeuses Amphibex et les machines à couper la glace pour briser la glace. Veuillez rester à une certaine distance si vous voyez qu'on utilise ces machines dans votre région. Les opérateurs de ces machines se concentrent sur leur travail et pourraient ne pas vous voir.

### **Vérifiez les conditions routières**

Les inondations de terres et les inondations soudaines peuvent arriver très vite et créer des conditions imprévisibles sur les routes, surtout celles situées près de fossés ou de ruisseaux. Ne circulez jamais sur les routes fermées. Si vous vous retrouvez face à des routes inondées ou des courants d'eau rapides, n'essayez pas de les traverser en voiture ou à pied. Restez dans votre véhicule et appelez les secours.

Si vous vous déplacez dans des régions du Manitoba qui ont déjà connu des inondations de terres ou des inondations soudaines, veillez à vérifier les conditions routières à [manitoba.ca](http://manitoba.ca) (consultable également à partir de téléphones cellulaires) ou suivez-nous sur Twitter@MBGov.